

Une grève totale des audiences civiles, pénales, commerciales, prud'homales et administratives est organisée pour ce jeudi 22 novembre par le barreau de Clermont-Ferrand. L'[ORDRE DES AVOCATS](#) / T : 04.73.37.62.21 se mobilise face au projet de loi de programmation 2018 2022 et la réforme de la Justice. Une réforme qui, selon l'ordre, porterait atteinte aux droits des justiciables. Le plan est à l'examen à l'assemblée nationale et compte un nombre important d'amendements. Le barreau de Clermont-Ferrand répond à l'appel national et le mouvement de grève est reconduit. www.barreau-clermont.avocat.fr